

# REGLEMENT INTERIEUR

## INSCRIPTION

### Mercredis

Se fait en remplissant la fiche d'inscription auprès de la MJC ou des directeurs/trices des centres. Elle peut également se faire par mail. Il est recommandé d'éviter les inscriptions par téléphone car elles sont sources d'erreurs.



Directrice Maternelle Quintin : 02.96.79.92.27 ou 06.78.96.53.99

Directrice Primaire Quintin : 06.78.96.53.48

**Toute inscription qui ne sera pas annulée avant le mardi 11h ou qui ne sera pas justifiée par un certificat médical sera facturée.**

### Petites vacances

Se fait à la MJC jusqu'au mercredi soir avant les vacances. Puis auprès des directeurs exclusivement. Une permanence se fera à la MJC les jeudis et vendredis afin de répondre à vos questions.

Directrice Maternelle Quintin : 02.96.79.92.27 ou 06.78.96.53.99

Directrice Primaire Quintin : 06.78.96.53.48



### Eté

Se fait à la MJC jusqu'au mercredi soir avant les vacances. Puis auprès des directeurs exclusivement. Une permanence se fera à la MJC le samedi 11 Juin 2022 de 9h30 à 12h00 afin de répondre à vos questions.

Directrice Maternelle Quintin : 02.96.79.92.27 ou 06.78.96.53.99

Directrice Primaire Quintin : 06.78.96.53.48



**Toute absence devra être justifiée par un certificat médical.**



**Pour les enfants possédant un PAI alimentaire, les repas sont à commander auprès de notre fournisseur 3 semaines avant l'accueil de l'enfant. Passé ce délai, nous pourrions vous demander de fournir le repas de votre enfant.**

**Nous vous demandons de respecter les délais d'inscription pour accueillir dans de bonnes conditions vos enfants et faciliter le travail de l'administratif.**

**Une inscription demandée dans les délais peut cependant être refusée si la capacité d'accueil maximale est atteinte.**

**Il est fortement recommandé d'anticiper les inscriptions.**

Les règlements s'effectuent à la MJC.

En cas d'absence de l'enfant, les avoirs se feront sur présentation d'un certificat médical.

Toutes les absences doivent être signalées afin de permettre le bon fonctionnement des services et l'accueil des enfants.



**Les mercredis, les journées d'absences non justifiées par un certificat médical ou non annulées avant le mardi 11h, seront facturées.**

## SANTE DE L'ENFANT

---

En cas de fièvre ou de maladie contagieuse connue, votre enfant ne pourra être accueilli.

**Nous ne sommes pas habilités à donner des médicaments.**

Seul un **PAI** (Projet d'Accueil Individualisé) nous permettra de prendre et de donner une prescription médicale.



**La fiche sanitaire est LE document le plus important pour la sécurité de votre enfant, c'est le document transmis aux secours en cas d'accident.**

**Si ce document n'est pas dûment rempli, nous ne pouvons pas accueillir votre enfant.**

## LES HORAIRES

---

L'accueil des enfants se fait de **7h30 à 9h30**, passée cette heure, nous nous autorisons à quitter le centre de loisirs. Départ des enfants de **17h30 à 18h30**.

Lors des sorties organisées, si nous devons partir plus tôt ou rentrer plus tard, nous vous tiendrons informés des horaires. Un tableau informatif est posé à l'entrée des centres.



**Nous demandons à chacun de respecter les horaires  
d'accueil et de départ des enfants.**

## **AFFAIRES PERSONNELLES**

---

Pour les 3/5 ans, apporter une couverture pour le temps calme, ainsi que le doudou, la tétine et/ou la couche si besoin.

L'accueil de loisirs est un lieu de découvertes, d'expérimentations, de créations ..., il est donc conseillé d'habiller vos enfants dans une tenue adéquate et de proscrire les vêtements neufs ainsi que les objets de valeur (bijoux, téléphone, jouets ...). La MJC déclinera toute responsabilité en cas de vêtement déchiré, abîmé ou tâché durant les activités proposées dans le cadre du centre de loisirs ainsi qu'en cas de perte ou de vol.

## **REGLES DE VIE**

---

L'accueil de loisirs est un lieu de socialisation et d'apprentissage du vivre ensemble. Les règles de vie sont discutées et expliquées avec les enfants.

A l'accueil de loisirs, chacun s'engage à respecter les lieux, le matériel mis à disposition ainsi que les autres personnes présentes sans aucune distinction.

Toute attitude incorrecte ou manquements aux règles de vie en collectivité seront communiqués aux parents ou responsables légaux.



**Vous devez communiquer et signer une autorisation auprès de l'animateur  
d'accueil dans le cas où ce n'est pas vous qui venez chercher votre  
enfant.**

**Pour les mineurs, il nous faudra une autorisation écrite de votre part  
autorisant un mineur à venir chercher votre enfant.**

**Aucun enfant ne peut quitter seul le centre, sans une autorisation écrite  
des parents.**

Pour les enfants de CM2 et 6<sup>ème</sup> (9/11 ans), une passerelle est proposée afin de répondre à leurs attentes et à celles des familles.

Ce groupe sera accueilli sur son centre.

Les enfants accompagnés de leurs animateurs construiront leur semaine et décideront de leurs projets, sorties ... qu'ils pourront mener avec le groupe des 6/8 ans de leur centre de loisirs ou avec leurs camarades des groupes 9/11 ans des autres accueils ou encore avec les ados de la MJC.



# Une journée au centre de loisirs

Dans une journée au centre de loisirs, il y a :

## Des activités

Libres ou encadrées, avec ou sans animateur (les enfants savent transmettre à leurs camarades et même aux animateurs), artistiques, sportives, manuelles, ludiques ... on sort, on explore, on teste, on invente, on s'interroge, on imagine ... l'important est de partager, échanger, expérimenter, tester, s'amuser et vivre ensemble.

Les animateurs proposent des activités chaque jour en référence aux différents thèmes. Les enfants ont la possibilité de choisir une de ces activités ou d'en proposer d'autres ou se lancer dans un projet. L'objectif est de donner la parole aux enfants, que chacun trouve sa place, se sente bien et soit libre de s'exprimer. Les équipes sont à l'écoute et s'adaptent aux demandes. C'est pourquoi on ne peut pas faire de programme sur deux mois et que nous ne pouvons pas programmer toutes les sorties.

## Des repas

Enfants et animateurs partagent leurs repas.

C'est un moment convivial de partage, d'entraide et de vivre ensemble. Les enfants se servent seul, même les plus petits, nous les invitons à goûter à tout et à se servir seul, nous les accompagnons dans les différentes étapes (surtout chez les petits) pour se servir de leurs couverts, partager les plats, s'entraider, communiquer ...

## Un temps calme en début d'après-midi

Le temps calme ou la sieste sont des temps qui jouent un rôle majeur dans le développement de l'enfant. Il/Elle aide l'enfant à avoir un rythme biologique régulier, à bien assimiler les connaissances acquises pendant les phases d'éveil et elle favorise la croissance.

L'objectif de ce temps n'est pas que l'enfant dorme, mais bel et bien qu'il se repose ce qui favorise son attention de l'après-midi, mais aussi son comportement, un enfant reposé pleure moins, est de

meilleure humeur, tombe moins, se blesse moins (c'est vrai aussi chez les grands ! c'est pourquoi ces temps sont également instaurés)

Le temps calme peut se faire sous plusieurs formes, allongé en salle de sieste ou en salle Snozelen (à la garenne des mômes), nous lisons une histoire ou passons une petite musique relaxante aux enfants pendant une dizaine de minutes. Ensuite, les enfants sont invités à se reposer une petite demi-heure sans faire de bruits et en « limitant le gigotage » afin de favoriser le repos du corps et l'endormissement de ceux qui en ont besoin. Un temps de lecture ou de jeux très calmes peut-être proposé chez les plus grands.

Le temps calme terminé, les enfants qui dorment restent au lit et se réveillent quand ils veulent, un animateur reste en salle de sieste pour aider les enfants à s'habiller et rassembler leurs affaires.

Après cette période de calme, tout le monde est prêt à reprendre du service.

### **L'accueil du matin et du soir**

L'accueil est un moment très important pour les enfants, les parents et les animateurs. C'est le premier et le dernier contact de la journée. Il est important de pouvoir échanger avec les enfants et les familles à ces moments clés et ainsi récolter des renseignements précieux (fatigue, blessures, problèmes divers, ou tout va bien !!) qui nous permettent de nous adapter aux enfants. Ces moments sont aussi l'occasion pour les équipes de communiquer avec les familles sur les journées au centre de loisirs.

Afin de faciliter les échanges et pour répondre aux retours des familles, nous souhaitons mettre en place dès cet été un fonctionnement commun entre tous les centres (maternel, primaire, ados) de la MJC.

Dans chaque structure, un panneau ou tableau sera installé. Il nous permettra d'afficher régulièrement des informations pour les jours à venir, les sorties, les photos, les activités...

Un journal interactif vous permettra de suivre les aventures de vos enfants en petits textes et en photos. N'hésitez pas à nous faire des retours, tout peut s'améliorer !!